



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU BAS-RHIN

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Grand Est
Service Prévention des risques anthropiques

ARRÊTÉ DU 10 JAN. 2019

**Créant un Secteur d'Information sur les Sols
sur la commune de STRASBOURG
en application de l'article R.125-45 du Code de l'environnement**

**LE PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST
PRÉFET DE LA ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ EST
PRÉFET DU BAS-RHIN**

- Vu l'article 173 de la Loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, dite loi ALUR, qui prévoit l'élaboration de Secteurs d'Information sur les Sols (SIS) ;
- Vu le Code de l'environnement, parties législative et réglementaire et notamment ses articles L.556-2, L.125-6 et L.125-7, R.125-41 à R.125-47 ;
- Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- Vu le décret n°2015-1353 du 26 octobre 2015 relatif aux articles L.125-6 et L.125-7 du code de l'Environnement précisant les modalités de mise en œuvre des SIS ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 5 juin 2018 portant organisation de la consultation pour l'établissement des Secteurs d'Information sur les Sols (SIS) dans le département du Bas-Rhin ;
- Vu la consultation des communes et des EPCI du 1er juin au 1er décembre 2018 inclus ;
- Vu l'information des propriétaires concernés par les projets de création de secteurs d'information sur les sols par courrier du 1er juin au 30 juillet 2018 inclus ;
- Vu les observations du public recueillies entre le 6 juin et le 6 août 2018 ;
- Vu le rapport de la DREAL Grand Est du 14 décembre 2018 proposant la création de SIS dans le département du Bas-Rhin ;
- Considérant que les activités exercées sur le site Ancienne station-service ARAL, N° 15-17 rue de l'Ill sont à l'origine de pollution des milieux ;

Considérant qu'il convient de formaliser les informations détenues par l'État sur la pollution des sols afin de prévenir durablement tout risque pour l'environnement ou la santé des utilisateurs du site et que des études et travaux appropriés soient mis en œuvre en cas de changement d'usage des sols ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture du Bas-Rhin ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 :

Conformément à l'article R.125-45 du Code de l'environnement, le Secteur d'Information sur les Sols suivant est créé sur la commune de **STRASBOURG** :

**Ancienne station-service ARAL
n°67SIS06800.**

Ce Secteur d'Information sur les Sols est annexé au présent arrêté.

ARTICLE 2 :

Le Secteur d'Information sur les Sols mentionné à l'article 1 est publié sur le site internet <http://www.georisques.gouv.fr> et sur le site internet de la préfecture du Bas-Rhin.

Le Secteur d'Information sur les Sols défini par le présent arrêté est annexé au Plan Local d'Urbanisme ou au document d'urbanisme dans la commune de **STRASBOURG**.

Conformément à l'article R.125-46 du Code de l'environnement, le présent arrêté est notifié aux maires des communes et aux présidents des EPCI compétents en matière de planification d'urbanisme ou de délivrance des autorisations d'urbanisme dont le territoire comprend le secteur d'information sur les sols mentionné à l'article 1.

Le présent arrêté est affiché pendant un mois au siège de la où des collectivités compétentes en matière de planification d'urbanisme et de délivrance des autorisations d'urbanisme.

Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs du département du Bas-Rhin.

Fait à Strasbourg, le 10 JAN, 2019

Le Préfet
Pour le Préfet et par délégation
La Secrétaire Générale Adjointe


Nadia Birk



Identification

Identifiant	67SIS06800
Nom usuel	Ancienne station-service ARAL
Adresse	rue de l'III
Lieu-dit	n° 15-17
Département	BAS-RHIN - 67
Commune principale	STRASBOURG - 67482
Caractéristiques du SIS	<p>L'emplacement de l'ancienne station-service du 15-17 rue de l'III se situe dans un environnement urbanisé. Au sud se trouvent des jardins familiaux puis le cimetière nord de la ville de Strasbourg. La station-service a été fermée en 1993. Aucune démarche administrative n'a été engagée par l'exploitant de cette installation classée soumise au régime de la déclaration. Les eaux souterraines sont présentes dès 2 mètres de profondeur.</p>
Etat technique	Site évalué (IEM et/ou plan de gestion), état des sols compatible avec l'usage actuel ou projeté
Observations	<p>En août 2011, suite à des travaux de construction d'un bâtiment remplaçant la station-service, de fortes odeurs d'hydrocarbures ont été détectées. Le terrain décaissé a fait apparaître à une profondeur d'environ deux mètres, une épaisseur de plusieurs centimètres de fioul domestique sur la nappe. Ce fioul servait au chauffage de l'ancienne station-service.</p> <p>Dès la découverte des travaux, la CUS a fait réaliser des mesures de la qualité des eaux souterraines et des gaz de l'air. Des travaux d'excavation ont ensuite été entrepris. Environ 535 tonnes de terres pollués et 12,4 tonnes d'effluents liquides (écrémage de la nappe par camion hydrocureur) ont été retirées du site.</p> <p>A l'issue des travaux, les teneurs maximales en hydrocarbures C10-C40 et HAP étaient encore notables. Les analyses d'eau en fond de fouille indiquaient la présence de teneurs significatives en hydrocarbures, BTEX et HAP ; en aval la qualité des eaux souterraines ne semblait pas impactée.</p> <p>Sur la base des hypothèses retenues, l'évaluation des risques sanitaires remise par le bureau d'étude conclut à une compatibilité entre les travaux de dépollution engagés et l'usage du terrain.</p> <p>Le site continue de faire l'objet d'un suivi annuel des eaux souterraines par l'EMS.</p> <p>Etudes :</p> <ul style="list-style-type: none">- Pose de piézomètres et contrôle de la qualité des eaux souterraines. ARCADIS. Octobre 2011.- Pose de piézaires et contrôle des gaz du sol. ARCADIS. Octobre 2011.- Suivi environnemental des travaux de dépollution. ARCADIS. Novembre 2011.- Calculs d'orientation et de gestion du site. ARCADIS. Novembre 2011.

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Administration - DREAL	Base S3IC (Installations Classées)	0067.05494	

Sélection du SIS

Statut Consultable

Critère de sélection Terrains concernés à risques avérés

Commentaires sur la sélection

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde 1051744.0 , 6845342.0 (Lambert 93)

Superficie totale 527 m²

Perimètre total 144 m

Liste parcellaire cadastral

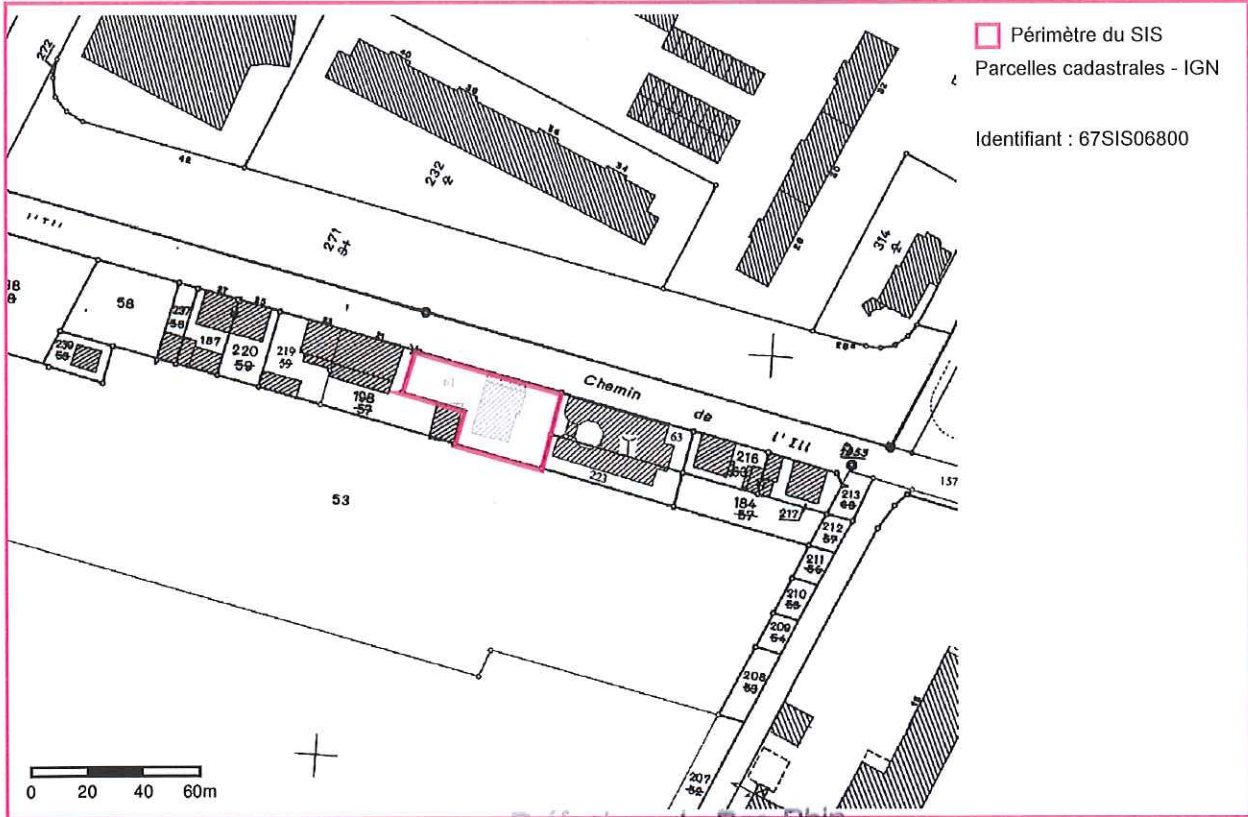
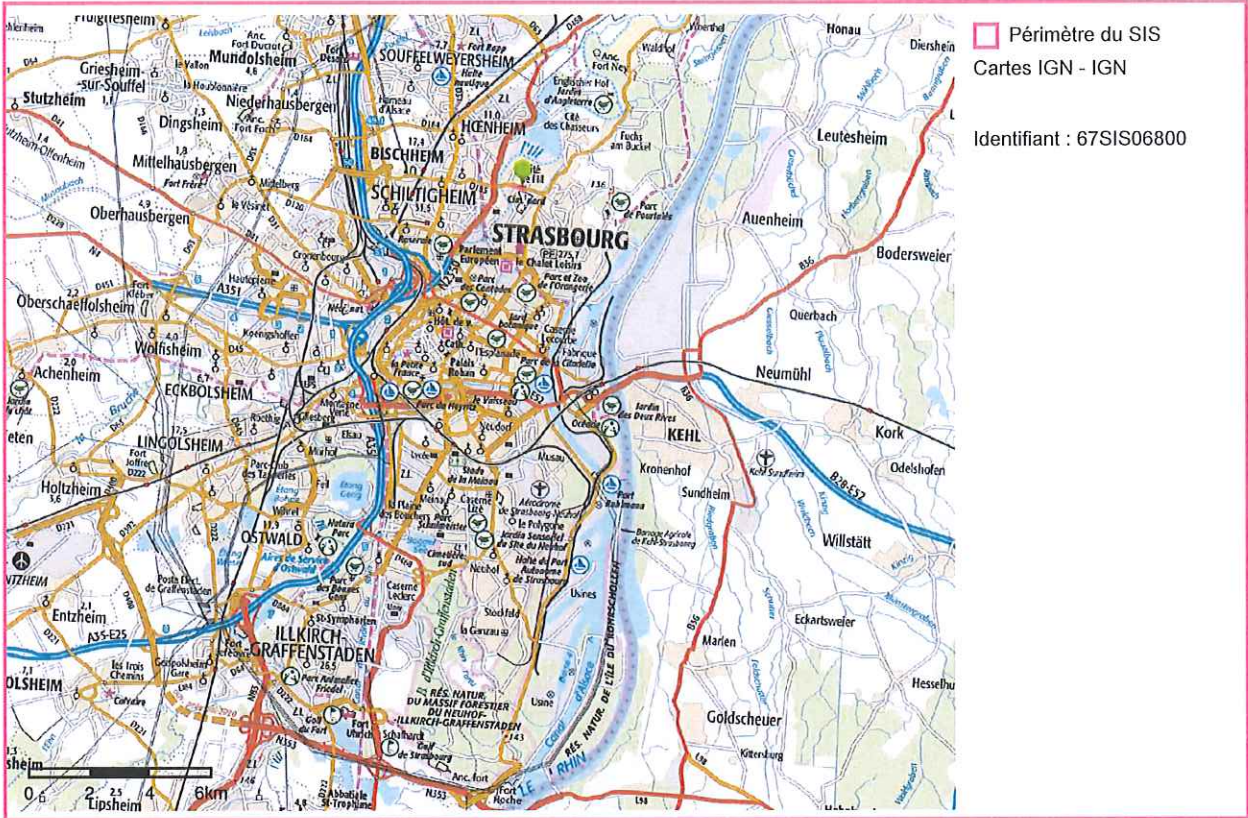
Date de vérification du
parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
STRASBOURG	CD	61	15/02/2018

Documents

Titre	Commentaire	Diffusé
Plan cadastral		Oui
Photo aérienne mai 1982	Source : Géoportail IGN.	Oui

Cartographie



Préfecture du Bas-Rhin

v u { pour être annexé à l'arrêté de ce jour

Pour le Préfet et par délégation

